



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La SFPC souhaite s'engager dans l'organisation du futur Service Public d'Information sur les Produits de Santé (SPIPS)

***“La mise en place d'un véritable service public d'information en santé est aujourd'hui un impératif. Il porte, dans un premier temps sur les produits de santé”.***

La **Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC)** soutient fortement cet engagement prononcé par Madame Marisol Touraine, ministre de la santé, lors de la présentation de la feuille de route de la stratégie nationale de santé en septembre 2013. Elle rappelle que cette orientation a été proposée initialement par des pharmaciens hospitaliers cliniciens au cours des Assises du Médicament en 2011. La SFPC, société savante regroupant des pharmaciens hospitaliers et officinaux, insiste sur le fait qu'il devra bien s'agir d'un service professionnel à part entière, et non d'un simple portail ou d'une base de données.

Elle se réfère au modèle de Drug Information Service, largement répandu dans l'organisation de nombreux systèmes de santé, et dont le 1<sup>er</sup> centre a été créé aux USA dans les années 1960 par Charles Walton et Paul Parker, les pères de la pharmacie clinique.

De nombreuses études ont été menées sur l'intérêt de ces structures, et plusieurs ont démontré leur impact positif sur des critères majeurs de santé publique et d'économie de santé (morbidité, mortalité, iatrogénie, dépenses médicamenteuses et coûts de santé)<sup>1,2,3</sup>. A quelques variantes historiques ou locales près, ces services ont en commun d'être majoritairement opérés par des pharmaciens cliniciens. Leur exercice de terrain au sein des activités de soins, en collaboration étroite avec les professionnels de santé et auprès des patients, leur confère un positionnement optimal :

- pour permettre la transmission et l'appropriation effectives des recommandations thérapeutiques dans la réalité des pratiques et des comportements ; ,
- pour observer les difficultés ou les obstacles à leur applicabilité ;
- pour repérer les effets indésirables, les erreurs médicamenteuses ainsi que les signaux émergents nécessitant d'être rapportés via les dispositifs de vigilances.

---

<sup>1</sup> United Kingdom Medicines Information. Medicines Information Research to date (1980-2011). <http://www.ukmi.nhs.uk/activities/Research/default.asp?pageRef=19> (consulté le 22 février 2014).

<sup>2</sup> Bond CA, Raehl CL. Clinical pharmacy services, pharmacy staffing, and adverse drug reactions in United States hospitals. *Pharmacotherapy*. 2006 Jun;26(6):735-47 <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/16716127>

<sup>3</sup> D. Bramley. The impact of Medicines Information enquiry answering on patient care and outcomes. *International Journal of Pharmacy Practice* 2013 (21) 6 : 393-404 <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/ijpp.12018/abstract>

Dans un premier temps destiné aux professionnels de santé – avec la perspective d’une ouverture rapide au public et aux patients – ce service public d’information sur les produits de santé (SPIPS) trouverait sa pleine efficacité dans un fonctionnement en réseau.

Il pourrait être basé principalement sur le maillage des pharmacies hospitalières, avec un rôle de prestations généralistes et polyvalentes de 1<sup>er</sup> niveau (essentiellement sous forme de consultations de renseignements à la demande “questions/réponses”).

Il s’appuierait, en tant que de besoin, sur un niveau régional de recours et d’expertise impliquant les PUI de CHU, ainsi que les Omédit pour une coordination interprofessionnelle (implication de médecins, infirmiers et autres professionnels lorsque nécessaire) et intersectorielle ville-hôpital-médico-social.

La modélisation et la standardisation des pratiques au sein du réseau permettra en particulier de constituer une base nationale de questions/réponses destinée à faire référence pour l’ensemble des acteurs et institutions de santé, à l’instar du service UKMI pour le NHS au Royaume-Uni, et de développer parallèlement des axes et des thèmes de publication et de recherche, *evidence based*.

Dans le cadre de ce projet de mise en place à court-moyen terme du SPIPS, la SFPC a créé un groupe de travail spécifique “Information sur les Produits de Santé” chargé d’élaborer les référentiels de formation, de méthodes et d’évaluation des centres d’information.

Cette démarche s’inscrit dans une approche collaborative associant d’autres organisations professionnelles, sociétés savantes et associations de patients en vue de promouvoir et faire considérer ces propositions dans le prochain projet de loi de Santé Publique.

Cette démarche implique un collectif organisé autour de la société savante pharmaceutique SFPC, dont fait d’ores et déjà partie le Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé (Synpreph) qui juge cette thématique comme prioritaire dans son livre blanc Cap 2020.

**Pour plus d’informations :**

**Michel Le Duff** [michel.le.duff@chu-rennes.fr](mailto:michel.le.duff@chu-rennes.fr)